

- 27 juillet 2017
- La Tribune
- CHLOÉ COTNOIR [ccotnoir@latribune.qc.ca](mailto:ccotnoir@latribune.qc.ca)

## Gare aux solutions miracles

*Tout d'abord, on doit arrêter de parler d'éradication. C'est un objectif irréaliste. — Claude Lavoie, spécialiste des plantes envahissantes*

SHERBROOKE — 9000 \$. C'est le montant qu'a dû déboursier chaque riverain d'un lac de l'État de New York pour se débarrasser de 95 % des plants de myriophylle en épi qui avaient envahi leur plan d'eau. L'opération a duré 15 ans. Avec cet exemple, le spécialiste des plantes envahissantes Claude Lavoie met en garde les associations de lac et municipalités qui seraient tentées d'éradiquer le myriophylle « avec des solutions miracles. »



TRIBUNE, MAXIME PICARD — PHOTO ARCHIVES LA **En Estrie, de plus en plus de lacs sont aux prises avec le myriophylle en épi, une plante envahissante.**

Rappelons qu'en Estrie, de plus en plus de lacs sont aux prises avec cette plante indigène envahissante. En 2014, la Société de conservation du lac Lovering a installé des bandes de jute dans cinq zones du lac pour étouffer le myriophylle. D'autres associations et municipalités sont à la

recherche de solutions pour enrayer la propagation de ces végétaux aquatiques, surnommés « plantes zombies », qui se propagent par fragmentation des tiges.

« Il existe à ma connaissance un seul exemple dans le monde où il y a eu une éradication complète de cette plante, et pour l'éliminer sur un quart d'hectare, ça a coûté environ 150 000 \$ US sur sept ans », souligne M. Lavoie, en entrevue avec La Tribune.

Que doivent donc faire les associations de riverains aux prises avec une population grandissante de myriophylles?

« Tout d'abord, on doit arrêter de parler d'éradication. C'est un objectif irréaliste. On doit être capable d'identifier le niveau de plantes que l'on veut tolérer pour ensuite identifier des solutions », soutient le professeur de l'Université Laval.

Et des solutions, il y en a quelques-unes. M. Lavoie cite en exemple le lac des Abénaquis, situé dans la région de Chaudière-Appalaches, où les riverains ont pris la décision d'installer des bâches nommées « aquascreen » à différents endroits qualifiés de problématiques dans le lac et d'effectuer une rotation de celles-ci.

En Outaouais, au Lac-des-Plages, les riverains ont fait appel à des plongeurs qui arrachent manuellement les plantes.

À d'autres endroits, on a décidé de se tourner vers des aérateurs de lac.

« Une technique qui ne marche pas du tout! » avertit M. Lavoie, racontant du même coup qu'une autre association a déjà dépensé 65 000 \$ pour une solution non efficace.

#### DES RÉSERVES

Et il y a l'installation de toiles de jute telle qu'entreprise au lac Lovering. « J'émets des réserves sur cette technique. C'est une solution à caractère temporaire qui demande des investissements massifs. »

Le manque de planification et de connaissances serait à l'origine de ces décisions coûteuses qui n'arrivent pas toujours à l'objectif espéré.

« Soit les associations ne savent pas exactement ce qu'elles veulent, soit elles n'ont pas les moyens de leurs ambitions. Souvent, on remarque également un manque de planification à long terme », remarque le spécialiste.

M. Lavoie invite également les riverains qui ne sont pas aux prises avec l'arrivée massive de la plante zombie à être très attentifs.

« J'irais jeter un coup d'œil régulier près de la rampe de mise à l'eau s'il y en a une puisque c'est souvent là que commence la propagation et il n'y a assurément rien de positif à avoir cette plante dans un lac. »

La présence du myriophylle est connue au Québec depuis 1957.

« Ce n'est pas un phénomène récent. Ce qui est récent, c'est le phénomène de villégiature, de rampe de mise à l'eau et de transit des bateaux. Et dans bien des cas, le myriophylle n'est qu'un problème parmi tant d'autres qu'il faut régler avant de s'y attaquer. »